



Débat d'orientation budgétaire

2 février 2023




Le contexte de construction du BP2023

Le budget 2023 est le premier à intégrer la situation inflationniste




Un contexte économique international inflationniste

- ▶ Les tensions inflationnistes issues de la sortie de crise sanitaire sont aggravées par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.
- ▶ La hausse des prix de l'énergie a freiné l'élan de l'économie mondiale:
 - ▶ l'OCDE projette une croissance mondiale de 2,2% en 2023, contre 3% en 2022.
- ▶ Les entreprises répercutent sur les prix l'augmentation des coûts de l'énergie, des matières premières, du transport et du travail sur leurs clients.
- ▶ Les Collectivités territoriales ne bénéficient pas de mécanisme de blocage des prix.



Une Loi de finances 2023 axée sur la reprise économique

- ▶ Adoptée sans vote par l'Assemblée nationale le 17 décembre 2022, la loi de finances pour 2023 a été publiée le 30 décembre 2022.
- ▶ Les dispositifs de soutien sont réorientés sur les besoins prioritaires
 - ▶ Baisse progressive des mesures d'urgences
 - ▶ Création de mesures ciblées par secteurs professionnels (aides aux TPE, aides aux « gros rouleurs »...)
 - ▶ « Filet de sécurité » énergie
 - ▶ Accélération des mesures de transition énergétique (fond vert...)
- ▶ Les collectivités sont sollicitées pour contribuer à la normalisation des dépenses publiques
 - ▶ Gel de la Dotation Globale de Fonctionnement
 - ▶ Pas de bouclier tarifaire, mais mise en place d'un « amortisseur électricité »



La bonne
santé
financière de
la commune
permet
d'absorber
ces chocs

- ▶ L'année 2022 a été fortement marquée par des dépenses exogènes et imprévisibles :
 - ▶ L'envolée du prix de l'énergie : les charges à caractère général passent ainsi de 12,166 millions d'euros à 15,566 millions d'euros.
 - ▶ La revalorisation de 3,5% du point d'indice : les charges de personnel passent ainsi de 48,965 millions d'euros à 49,936 millions d'euros.
- ▶ La commune a su optimiser en urgence son fonctionnement pour maintenir des marges de manœuvre. Elle a également bénéficié d'une hausse de ses recettes fiscales.
- ▶ Le compte administratif provisoire reste largement excédentaire: 17 350 551,72 € d'excédent cumulé dont 2 242 187,87 € généré en fonctionnement en 2022



Les choix politiques de la majorité municipale

Budget de fonctionnement



Les principaux postes de dépenses de la collectivité traduisent l'ambition de ses **politiques éducatives.**

(coûts complets: directs, indirects et salariaux)

L'Education :
10 millions €

La Petite Enfance :
7,8 millions €

Le Périscolaire et les Loisirs :
7,4 millions €



Une ville
investie dans
**la culture, le
patrimoine, le
sport et le
soutien aux
associations.**

La Culture et le Patrimoine :
7,8 millions

Le Sport :
4,1 millions

Le soutien aux associations :
1,5 millions + 200 K€ d'aides
indirectes

La Collectivité est également très engagée en matière d'entretien et d'**amélioration de l'espace public.**

(Budget de fonctionnement hors travaux)



Entretien, exploitation des bâtiments et propreté urbaine :
8 millions €



Environnement et aménagement du paysage :
3 millions €



Voierie et éclairage public :
1,8 millions €



Aménagement (urbanisme, foncier...) :
1,3 millions €



Des crédits
sont aussi
consacrés à
**l'accompa-
gnement
et la
protection
des Vitrollais**

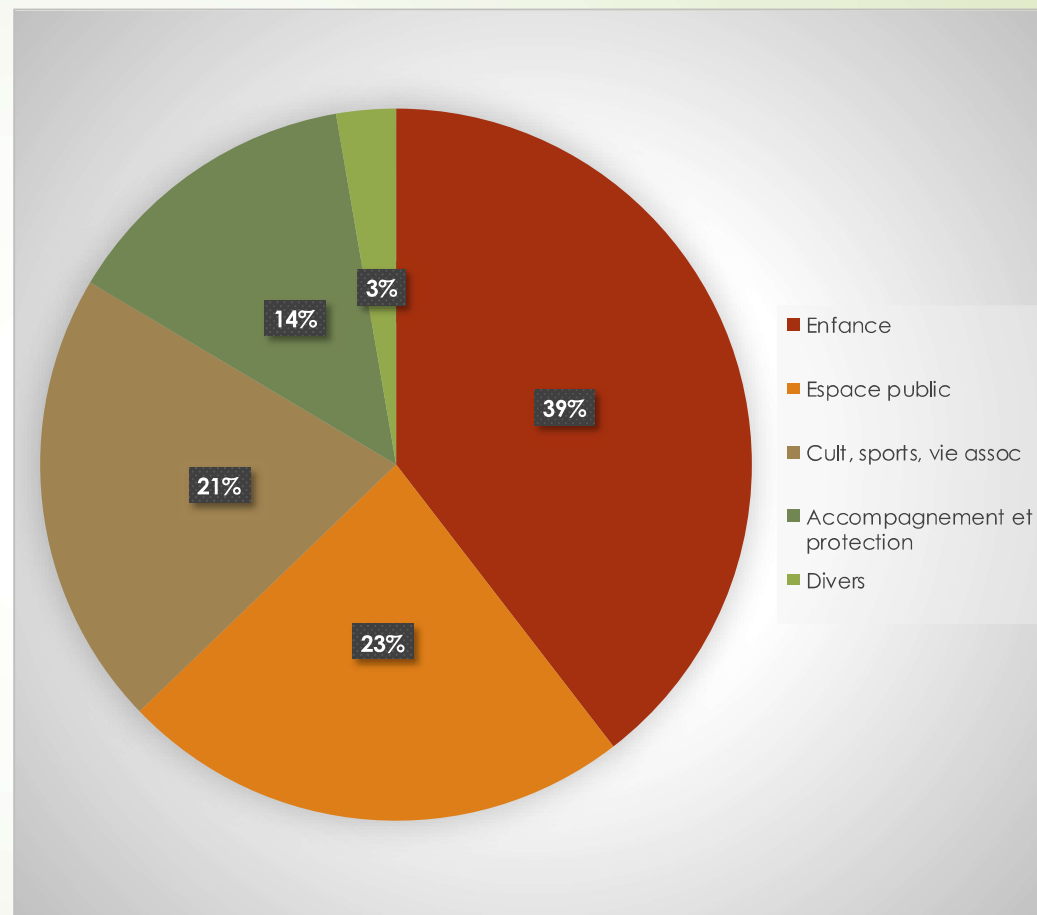
La Police Municipale :
3,8 millions €

La Solidarité et le CCAS :
2,1 millions €

L'état civil et les cimetières :
1,7 millions €

L'économie et l'emploi :
1 million €

Le budget alloué aux politiques publiques en 2023 reste donc en cohérence avec ces grands engagements.



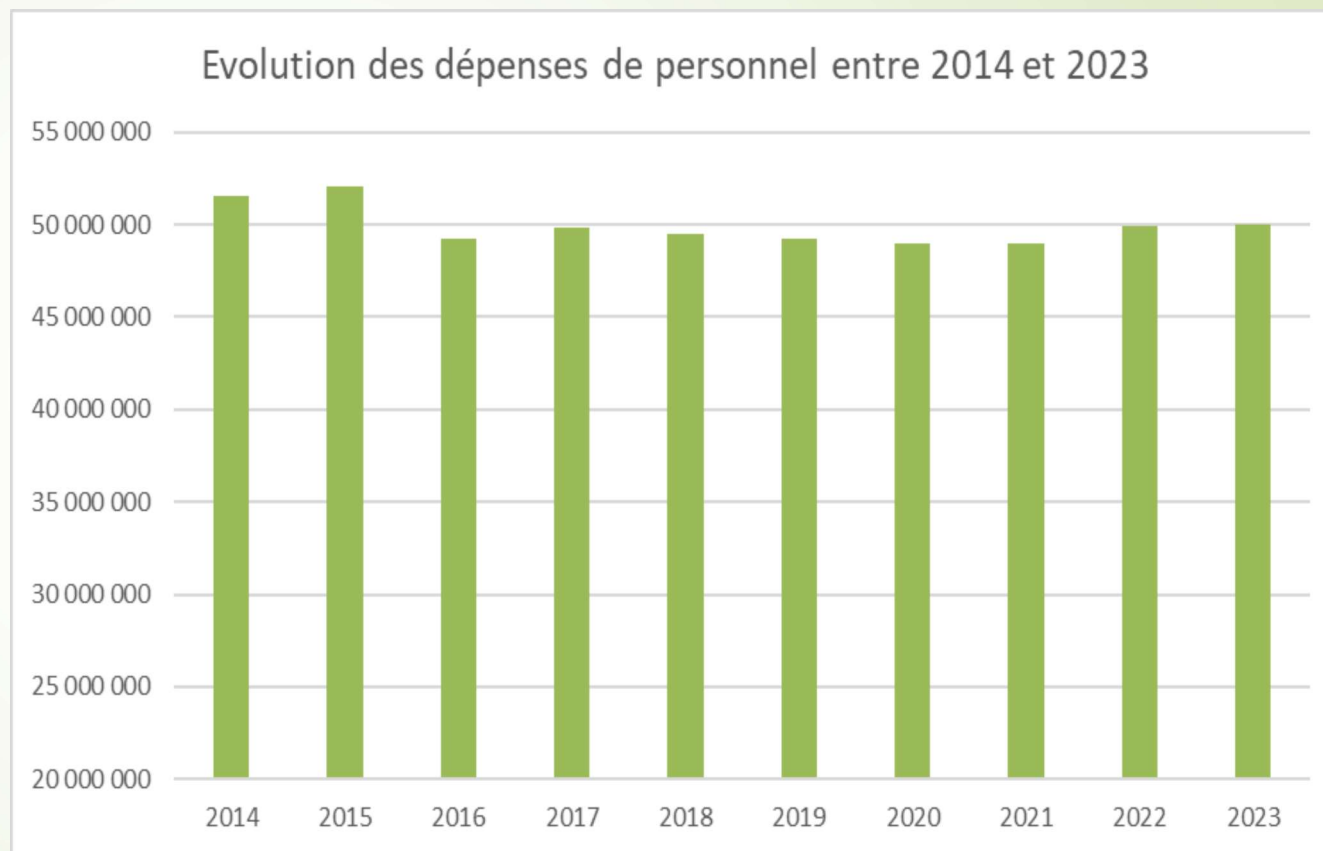


La prefiguration du BP 2023

Fonctionnement

50 millions € de masse salariale

- ▀ 68% de dépenses réelles
- ▀ Mise à niveau de la masse salariale, avec répercussion de la revalorisation du point d'indice sur une année pleine
- ▀ Maîtrise de la dépense avec l'absorption de l'effet GVT
- ▀ Maintien des efforts en matière d'optimisation RH et de recrutements

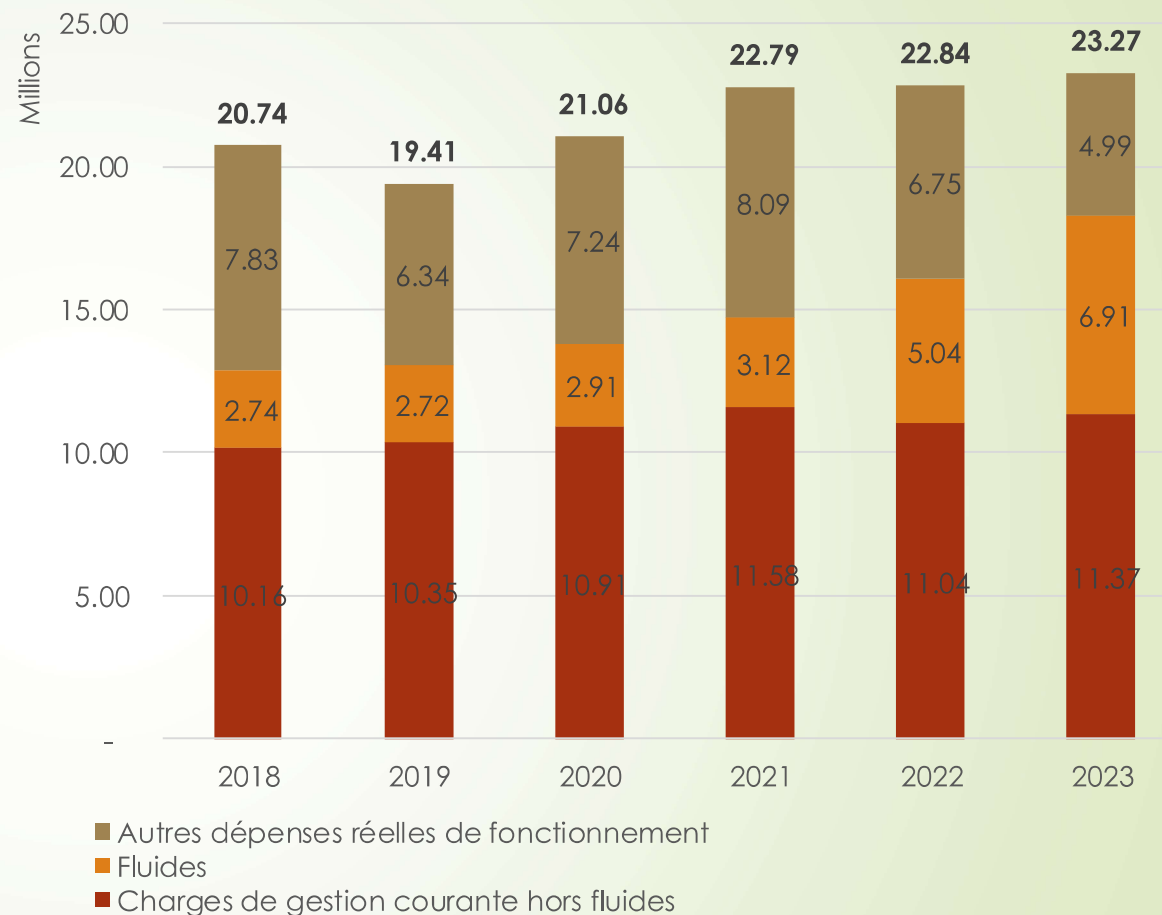


23 273 779 € de dépenses réelles de fonctionnement (hors 012)

Les dépenses des services ont été optimisées pour permettre d'absorber l'augmentation des coûts de l'électricité sans réduire le niveau du service public.

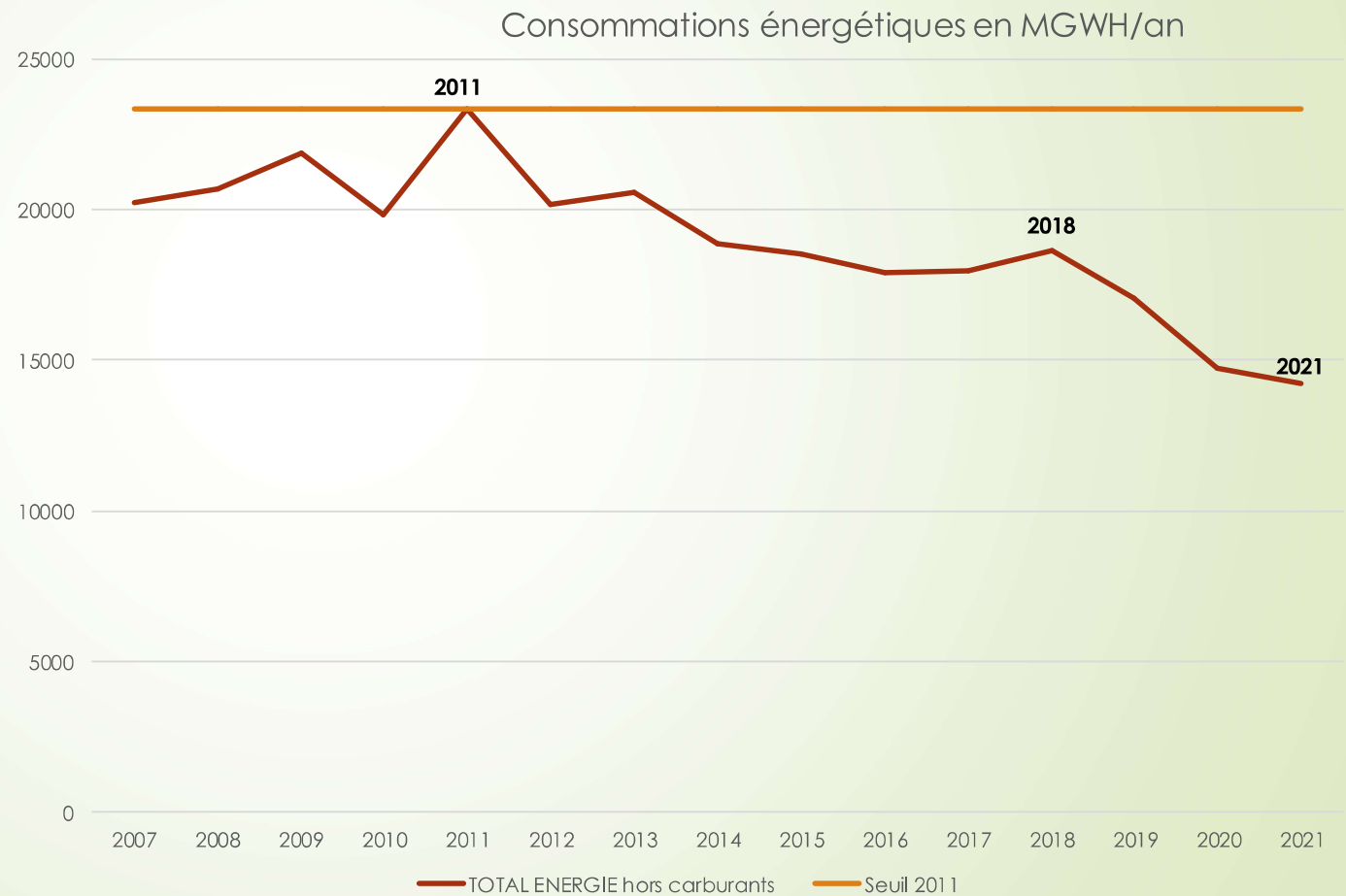
17 279 803 € sur le 011 dont **6,9 millions de gaz, électricité, eau, carburant : 24% des dépenses réelles**

3 766 676 € sur le 65 dont 1,06 millions pour le CCAS: **5% des dépenses réelles**



Fluides: des coûts qui s'envolent mais des consommations qui baissent

- Le travail d'optimisation de la consommation d'énergie a permis d'économiser 9 117 MGWH par an entre 2011 et 2021, avec une nette accélération de la baisse depuis 2018
- Cette baisse permet de compenser pour partie l'augmentation des prix



75 511 780 € de recettes réelles de fonctionnement

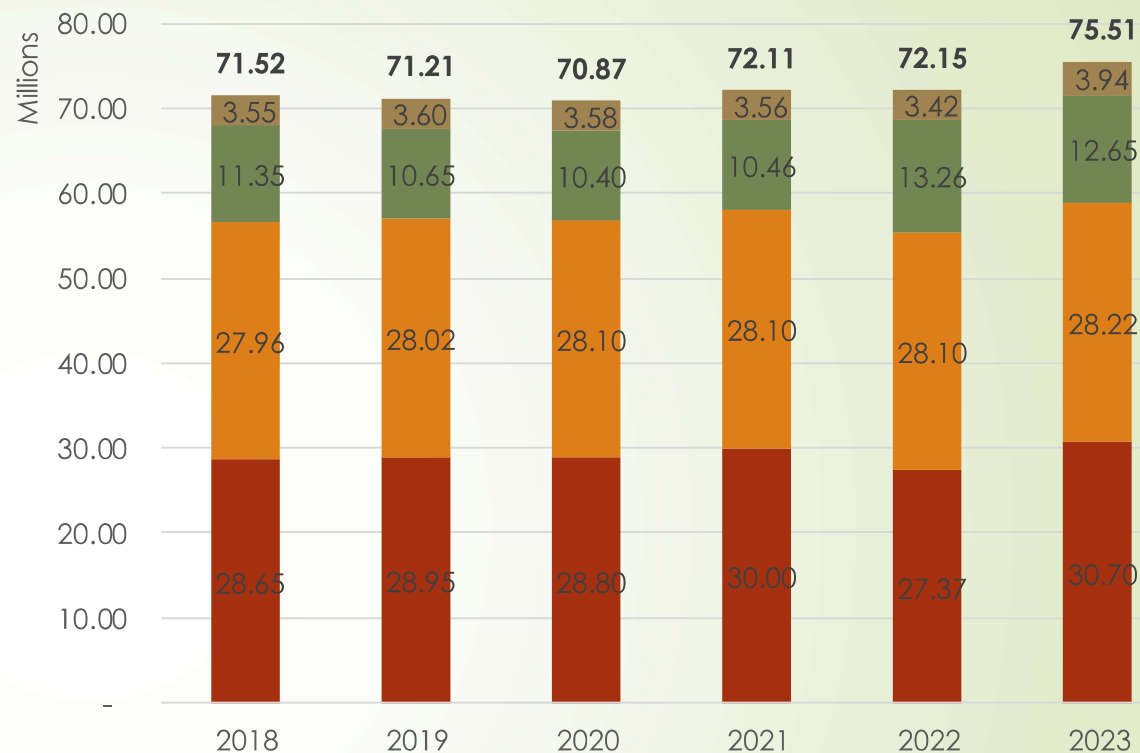
30 699 999 € d'impôts locaux

- L'indexation à l'inflation des bases de la taxe foncière a généré une hausse de 1,35 millions en 2022 **malgré des taux d'imposition inchangés**
- Elle devrait générer en 2023 une seconde hausse de 1,97 millions d'euros.

28 218 421 € de dotations métropolitaines (37% des recettes réelles)

- 28 095 871 € d'**attribution de compensation**
- Une **nouvelle Dotation de Solidarité Communautaire** de 122 550 €

Les autres recettes réelles de fonctionnement sont globalement stables.



- Autres Impôts et taxes
- Autres recettes réelles de fonctionnement
- Compensation de la métropole (AC et DSC)
- Impôts directs locaux



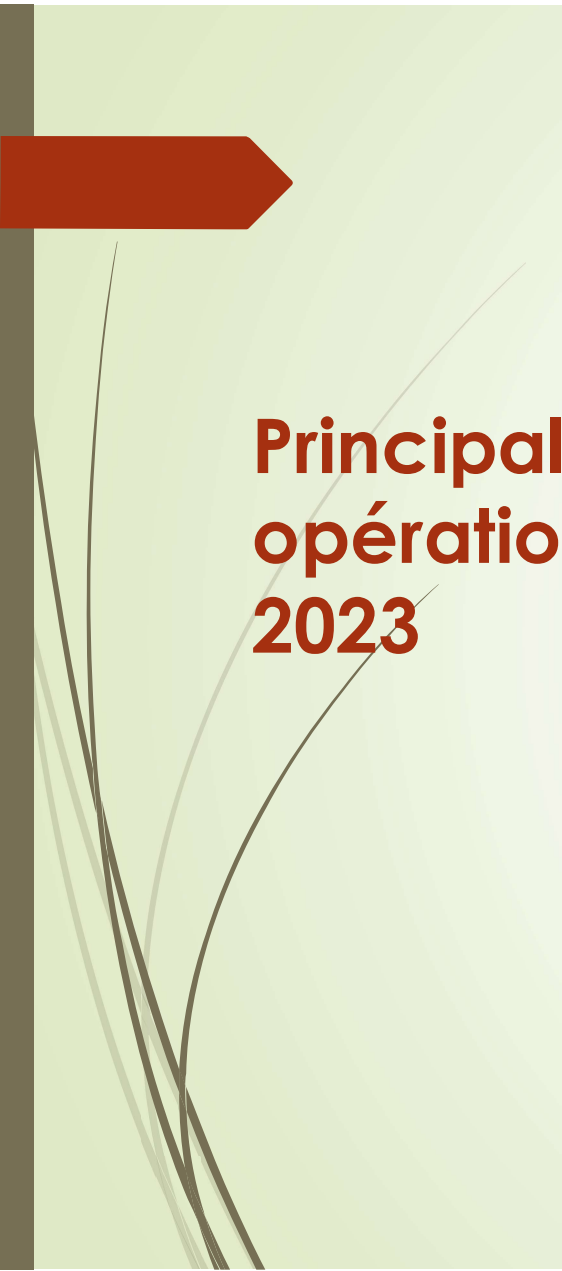
La prefiguration du BP 2023

Investissement



Dépenses d'investissement

- La majorité municipale privilégie les investissements vertueux, bénéfiques à l'environnement ou créateurs d'économies sur le fonctionnement
- Environ 25 millions € d'opérations nouvelles
- Environ 4 millions € de reports (opérations lancées en 2022)
- La majorité de ces dépenses concourent à des objectifs de transition écologique



Principales opérations 2023

La construction du Groupe Scolaire des Pins pour environ 9 millions €

La livraison du Groupe Scolaire Anne Sylvestre pour 4,8 millions €

L'amélioration de l'espace public pour 2,6 millions € : maintenance voirie et espaces verts, travaux de proximité, lutte contre les îlots de chaleur, apaisement de la circulation, connexions cyclables, etc.

La réhabilitation thermique des bâtiments communaux les plus énergivores pour un total d'environ 2,3 millions €.

La rénovation et l'extension des deux cimetières de la ville pour 840 K€

Recettes d'investissement

Excédent
d'investissement
capitalisé: 3,6
millions
13%

Dotations et
subventions : 6,6
millions
23%

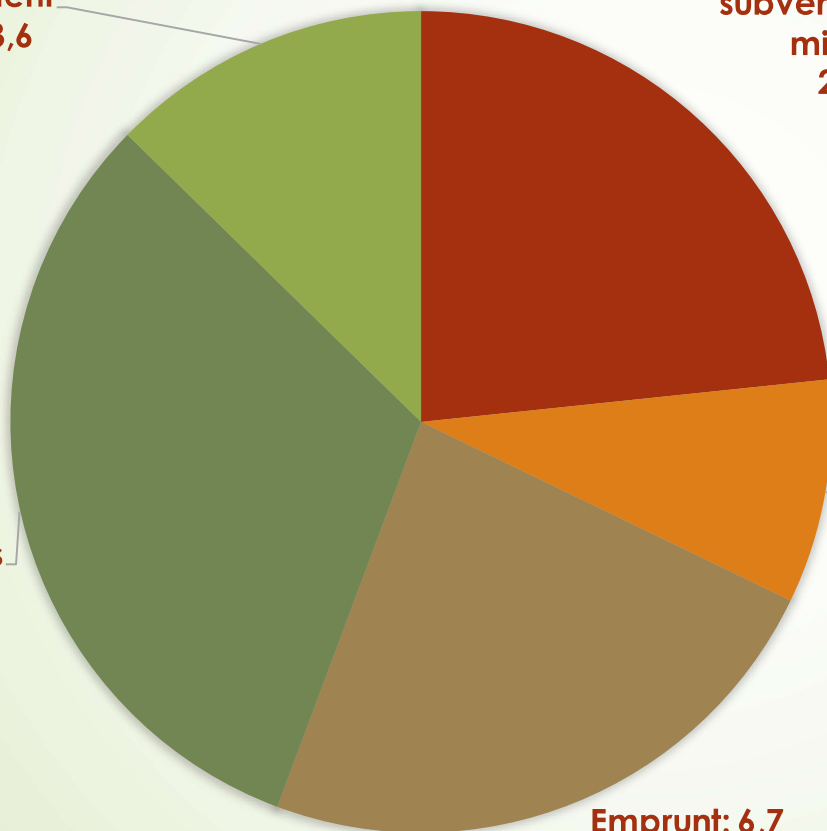
28 461 671,3 €

Hors virement de la
section de
fonctionnement vers
la section
d'investissement
(autofinancement)

Opérations
d'ordre : 9
millions
32%

Autres recettes
réelles: 2,5
millions
9%

Emprunt: 6,7
millions
23%





Merci pour votre attention

Et place au débat